

MARINE ROYALE.

Port de Brest.

Conformément aux ordres de M.^e le Vice-Amiral,
Préfet maritime,

Il est ordonné à M.^e de Seralo, François de Paula Emmanuel,
lieutenant de vaisseau, de débarquer du brig-avisso la Surprise,
et de se rendre immédiatement au port de Broun pour y continuer
ses services.

Cet officier a droit à l'indemnité de route attribuée à son grade,
se rendant à cette destination par ordre du Ministre, suivant déjêche
du 25^{me} 1846, qu'il représentera au besoin.

Le présent sera enregistré aux Bureaux des Revues.

Brest, le 21^{me} 1846

J. Le C. A. Major général,
Le Major de la marine,

de Grainville

Enregistré au Secrétariat
de l'Etat-Major général.

le 20^{me}

Le Procureur



Surreg^l avec Revues

Morvel